

Madame Mariana Cojan Negulescu (Expert agréé par la cour de cassation) effectue la lecture du *Journal Spécial des Sociétés* afin d'attirer votre attention sur certains articles intéressants. Parfois, en fonction de l'intérêt que ces derniers peuvent présenter pour les experts, elle en réalise des synthèses.



*Journal Spécial des Sociétés* n° 3 du 13.01.2018.

*Ci-après, l'article reproduit intégralement visant l'intervention de Sylvain Maillard<sup>1</sup> devant la Convention des commissaires-priseurs.<sup>2</sup> Quelques idées qui s'en dégagent peuvent nous conduire à une éventuelle réflexion.*

#### **Vie du Droit** page 4

La France, comme souvent, s'est accrochée à des modèles anciens, et elle a conservé une régulation sectorielle qui n'a aucun équivalent ailleurs en Europe, ni même dans le monde.

Dès lors, vous vous posez des questions légitimes.

- La régulation de chacune des procédures de la vie quotidienne de votre profession représente-telle une nécessité ?
  - Vos concurrents européens, qui ne sont pas soumis à la surveillance, comme vous, d'une tutelle administrative dédiée, sont-ils moins vertueux pour autant ?
  - L'exigence d'excellence qui vous caractérise ne peut-elle se traduire autrement que par un contrôle tatillon et bureaucratique de vos agissements quotidiens ?
  - Si des standards exigeants doivent être assurés, ne faut-il pas privilégier la vigilance sur les manquements graves, plutôt que la surveillance inquisitoriale sur les faits et gestes de chacun d'entre vous ?
  - La crainte des contrôles, des poursuites, des sanctions pouvant ruiner les efforts de toute une vie de travail représente-t-elle la seule manière de pousser une profession vers l'excellence ?

---

<sup>1</sup> Sylvain Maillard, né le 28 avril 1974 à Saint-Maur-des-Fossés, est un entrepreneur et homme politique français. Membre de La République en marche !, il est élu député de la 1<sup>re</sup> circonscription de Paris lors des élections législatives de 2017. Membre de la Commission des affaires sociales.

<sup>2</sup> Le Syndicat national des maisons de ventes volontaires a organisé sa Convention nationale le 28 novembre 2017 à l'Automobile Club de France.

- Lorsque Gérald Darmanin, annonçant son projet de loi sur un État au service d'une société de confiance, déclare « *il faut sortir de la défiance et du contrôle pour choisir la bienveillance* », cette déclaration ne correspond-elle pas aux attentes de votre secteur ?

- Lorsque le chef de l'État et le chef du gouvernement publient dès leur arrivée aux affaires, une circulaire pour que cesse la manie française de la sur-transposition des règles européennes, votre volonté de voir votre cadre de régulation aligné sur celui de vos voisins et concurrents européens, ne correspond-elle pas à un vaste mouvement auquel votre profession a le droit, et même le devoir de vouloir participer ?

- Alors que votre secteur est placé sous le contrôle d'un gendarme sectoriel, est-il légitime que vos confrères antiquaires et galeristes ne soient pas soumis à un contrôle comparable, alors que vous êtes directement concurrents ?

- N'est-il pas légitime que votre profession soit animée par la volonté d'investir les moyens communs de ses cotisations au service de la formation de la profession en matière de numérique, de maîtrise des marchés internationaux et à la formation des jeunes talents, plutôt qu'à l'entretien d'une régulation unique au monde ?

Toutes ces questions sont légitimes. Ce sont les questions que vous avez posées ces derniers mois à l'ensemble de vos interlocuteurs publics, en charge de réfléchir à l'évolution de l'organisation de notre économie et de la régulation de vos activités.

Vous êtes un secteur d'excellence de l'économie française et vos performances participent au rayonnement de notre pays et à son attractivité.

Aujourd'hui, à l'heure où se tient votre convention annuelle, les réponses à vos questions ne sont pas encore stabilisées.

En revanche, je souhaitais venir vous délivrer un message essentiel en ce jour où toute votre profession est réunie : toutes vos questions ont été entendues par les pouvoirs publics, dans leur ensemble, tant au niveau de l'exécutif qu'au niveau législatif, et les pistes de réflexion sur les réponses à y apporter sont en cours d'élaboration et d'instruction.

Il ne faut pas perturber le processus de décision en dévoilant prématurément les initiatives qui sont en maturation.

Les mois qui viennent seront consacrés à structurer les réponses les mieux adaptées à vos attentes.

Pour ce qui me concerne, à la place qui est la mienne, en tant que député siégeant à l'Assemblée nationale et mobilisé avec mes collègues pour assurer la modernisation des rouages de notre économie, je vais rester engagé à vos côtés.

Ma préoccupation sera de m'assurer qu'après que vous ayez été entendus par les pouvoirs publics, ce qui est désormais le cas, les réponses qui vous seront apportées dans les semaines et les mois qui viennent soient bien à la hauteur du dynamisme entrepreneurial que vous avez l'ambition de déployer.

Pour cela, il est nécessaire qu'on vous fasse confiance en levant les freins qui vous corsettent.

Votre expertise, vos traditions, votre modernité, la capillarité de votre réseau, votre dynamisme et la richesse de notre pays vous donnent toutes les bonnes raisons de vouloir devenir les champions mondiaux dans votre secteur. Nous allons vous y aider.



*Journal Spécial des Sociétés n° 15 du 24.02.2018.*

- Forum CAC 2018 du 06.02.2018

Thème : Rôle du commissaire aux comptes dans les PME et TPE

- Le gouvernement souhaite relever les seuils de l'audit légal ce qui entraîne une perte conséquente de mandats pour les commissaires aux comptes ; ces derniers proposent une solution : adapter l'audit à la taille des petites entités.

- Conseil supérieur de l'ordre des experts comptables

Thème : le mécénat // le partenariat

NB : le Code du Travail compte désormais 3077 pages (plus que le roman le plus étendu « A la recherche du temps perdu » de Marcel Proust qui compte 3000 pages)

- 1) Il y aura un nouveau Palais de Justice à LILLE en 2021 (fin d'année)
- 2) Le Cercle Turgot
- 3) Inauguration de la Chambre Commerciale Internationale à la Cour d'appel de Paris, le 07.02.2018.



*Journal Spécial des Sociétés n° 16 du 28.02.2018.*

- COUR DES COMPTES - Audience solennelle de rentrée, le 22.01.2018  
En présence notamment de M. Emmanuel MACRON, Président de la République.

Thème abordé : Vers une véritable réforme de la dépense publique.

- Cercle France – Amériques : Remise du Prix de thèse de doctorat
- Finale du Concours ELOQUENTIA, en sa 6<sup>e</sup> édition, le 07.02.2018. Initié par l'Université de St-Denis en 2012. But : désigner le meilleur orateur de l'année qui réussit à défendre ses idées, « à coup de mots à force de gestes ».

Lieu prestigieux du déroulement des joutes oratoires : Palais de l'Institut de France.



*Journal Spécial des Sociétés n° 17 du 03.03.2018 :*

- Salon des entrepreneurs ;
- conférence des bâtonniers ;
- arbitrage et médiation OHADA ;
- l'histoire du procès du facteur CHEVAL (Hauterives, dans la Drôme et son Palais incroyable)



*Journal Spécial des Sociétés n° 18 du 07.03.2018:*

- Révolution numérique ;
- risques cyber



*Journal Spécial des Sociétés* n° 19 du 10.03.2018:

- Audience solennelle de Toulouse ;
- Cercle Turgot



*Journal Spécial des Sociétés* n° 20 du 14.03.2018:

- Droit de la montagne : accidents, responsabilités



*Journal Spécial des Sociétés* n° 22 du 21.03.2018:

- Droit et Art ;
- plateformes digitales ;
- le Prix Vendôme 2017 (pour une thèse)



*Journal Spécial des Sociétés* n° 23 du 24.03.2018:

- Agriculture ; traitement des pourvois ;
- Jurisprudence : Difficultés de qualification en cas de substitution à l'occasion d'une cession de droits sociaux : arrêt de la CC du 8 juin 2017



*Journal Spécial des Sociétés* n° 24 du 27.03.2018 :

- Journée internationale des droits des femmes et dans ce cadre :
  - Le Conseil national des barreaux **farouchement** engagé ( !!! ) ;
  - Rescision légale et vie conjugale : pourquoi le Code civil continue-t-il à assimiler la femme mariée à un majeur en tutelle ?



*Journal Spécial des Sociétés* n° 25 du 30.03.2018:

Ordre des avocats au Conseil d'État et à la Cour de cassation - La justice prédictive :

- « le 29 mars 2018, après des mois de discussions, le mathématicien et député de l'Essonne, Cédric Villani, a enfin remis au Gouvernement son rapport sur l'intelligence artificielle : donner

un sens à l'intelligence artificielle – pour une stratégie nationale et européenne ; un document commandé par le Premier ministre il y a un an. Sans détours, le scientifique y affirme en introduction : « L'intelligence artificielle va désormais jouer un rôle bien plus important que celui qu'elle jouait jusqu'alors. Elle va devenir une des clés du monde à venir. En effet nous sommes dans un monde numérique, de plus en plus, de part en part. Un monde de données. Ces données qui sont au cœur du fonctionnement des intelligences artificielles actuelles ». C'est en effet par la combinaison de différents types de données qu'ont ainsi pu voir le jour des modèles prédictifs complexes, et notamment la justice prédictive dans le domaine du droit. »

- Entretien avec Fabien Girard de Barros Directeur général de Lexbase
- Centre d'enseignement supérieur de la Marine : Les drones dans la Marine. Le contre-amiral Stéphane Boivin, directeur du Centre d'enseignement supérieur de la Marine (CESM), a accueilli le 14 février 2018, à l'École militaire, civils et militaires concernés par la diffusion et la technologie des drones pour une conférence navale. Il a ensuite donné la parole au capitaine de frégate Pierre Marcellin et au capitaine de corvette Augustin Blanchet pour exposer les utilisations possibles de ces appareils dans les interventions de la Marine nationale.
- *La pastille drôle : 1<sup>er</sup> avril 1918, il y a 100 ans : pour quelle raison les époux Billault comparaissent-ils devant le tribunal de Bar-sur-Seine ? l'appât – la pâte... Étienne Madranges, Avocat à la cour, Magistrat honoraire*



*Journal Spécial des Sociétés* n° 26/07.04.2018 :

- Micro-drones (aéronautique) p. 7
- 3e journées de la justice pénale internationale
- La situation de précarité du TGI de Bobigny – p. 18-20



*Journal Spécial des Sociétés* n° 27/11.04.2018 :

- Notaires – avant-contrat de vente immobilières
- Experts comptables
- Barreau de Paris – le droit d’asile p. 11
- Rapport Houillon-Raimbourg sur la réforme de la justice : disruptif ou performatif



*Journal Spécial des Sociétés* n° 28/14.04.2018 :

- Salon Livre, Justice et Droit – Univ. de Toulon : magistrats, avocats, journalistes p. 2
- 40 ans depuis l’institution des conciliateurs p. 14





*Journal Spécial des Sociétés* n° 29/18.04.2018 :

- Avocats et juristes – business
- Association des juristes franco-britanniques
- Inauguration du TRIBUNAL DE PARIS – p. 8
- Chambre Internationale de la CA de Paris



*Journal Spécial des Sociétés* n° 30/21.04.2018 :

- Procédures et méthodes de travail : regards croisés du juge administratif et du juge judiciaire p. 1-9
- Conseil d'Etat. La Citoyenneté européenne : réalité ou utopie ? p. 10



*Journal Spécial des Sociétés* n° 31/25.04.2018 :

- Protection de nos données personnelles p. 1-11